

# Roselière : un programme de suivi de la biodiversité en carrière

*En partenariat avec différentes structures, l'ANVL développe un programme ambitieux de suivi de la biodiversité en carrière*

L'Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (ANVL) a mis au point un programme avec les exploitants de carrières avec qui elle travaille en lien depuis plus d'une vingtaine d'années. C'est un moyen d'étude de la biodiversité pour une meilleure compréhension des interactions qui existent entre espèces, milieux naturels et activités humaines. Des suivis annuels sont mis en place sur de nombreuses carrières de la Bassée (vallée de la Seine à l'amont de Montereau-Fault-Yonne) et permettent d'étudier la biodiversité de ces sites industriels.

La nécessité de développer un outil encadrant précisément ces suivis s'est faite sentir au fil du temps, ce qui a entraîné en 2006 la création d'un programme dénommé "Roselière".

### Taxons et protocoles

Ce programme est développé en partenariat avec l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction (Unicem) d'Ile-de-France, l'Union Nationale des Producteurs de Granulats (UNPG), plusieurs exploitants de carrière, des scientifiques, dont le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), et d'autres associations.

Il est constitué d'un ensemble de protocoles standardisés et scientifiquement validés : une majorité d'entre eux utilise les mêmes bases méthodologiques que ceux développés par le MNHN. Ils permettent d'échantillonner une part importante de la biodiversité des sites afin d'en obtenir une vision représentative. Onze taxons (groupes faunistiques ou floristiques) sont actuellement étudiés : oiseaux, papillons, libellules, amphibiens, reptiles, chauves-souris,



Marion Laprun

végétaux terrestres et aquatiques, invertébrés aquatiques, coléoptères et araignées. Ces taxons ont été sélectionnés pour leur complémentarité et leur caractère indicateur de la qualité ou de l'évolution des milieux.

En standardisant les méthodes employées, le programme Roselière permet aux exploitants et gestionnaires de sites de suivre l'évolution de cette biodiversité dans le temps, notamment en parallèle de l'avancée de l'exploitation (avant, pendant, après). L'application de méthodes communes sur de nombreux sites permet par ailleurs de comparer les impacts des différents types de réaménagement, des modes de gestion ou encore de la fréquentation par le public des carrières réhabilitées, et de mettre en valeur les actions qui semblent les plus favorables aux groupes taxonomiques étudiés.

Une analyse du contexte environnemental dans lequel s'insère l'exploitation (milieux urbains, agricoles, richesse naturelle des habitats environnants) permet également de pondérer les résultats. Suite à l'analyse de ces derniers, les exploitants peuvent comparer et adapter les mesures à mettre en œuvre sur les sites afin d'y optimiser les conditions d'accueil de la biodiversité.

Espace naturel de Champmorin à Balloy

Une phase d'analyses des données est actuellement en cours avec l'objectif de les synthétiser sous forme d'indicateurs de suivi et d'évaluation. Ces indicateurs permettront une interprétation aisée des résultats par les exploitants et gestionnaires et une meilleure communication à destination du public.

Appliqué en Bassée par l'ANVL, mais aussi dans d'autres secteurs de l'Ile-de-France et au niveau national par d'autres structures associatives (une vingtaine de sites franciliens, environ quarante au total), le programme Roselière prend de l'ampleur et donne d'ores et déjà de premiers résultats prometteurs.

Il constitue une bonne opportunité de mieux connaître la faune et la flore des carrières et de valoriser les données pour des programmes plus larges de connaissance de la biodiversité (Vigie Nature, Atlas communaux ou régionaux de la biodiversité, listes rouges d'espèces...). Inscrit dans une démarche partenariale, il permet de regrouper des acteurs de divers horizons autour d'un intérêt commun.

**Marion Laprun**

Chargée de mission à l'ANVL  
roseliere@anvl.fr